

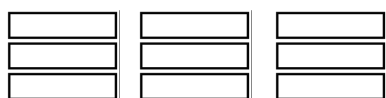
# II. LA RECETTE

## Le composteur

Un composteur, qu'il soit individuel, pour 10 foyers ou pour tout un quartier peut prendre différentes formes. Pour un projet de composteur de quartier, selon le nombre d'usagers visés vous pourrez mettre en place:

### Un composteur en bacs

#### Taille



Au moins 5 m<sup>2</sup>.

#### Matériel

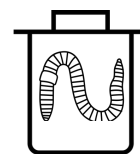
3 bac en bois dont un bac d'apport de bio-déchêts, un bac de broyat (matière sèche) et un bac de maturation compost.

#### Entretien

Ce type de processus nécessite un apport en oxygène important pour obtenir un compost de qualité, il est donc important de brasser régulièrement (à chaque apport) le bac à l'aide d'une fourche (ou d'un brass'compost). Il faudra, en plus des brassages, procéder à des retournements lors des changements de bac, pour permettre aux déchets d'arriver à maturation.

### Un lombricomposteur

#### Taille



Au moins 3m<sup>2</sup>.

#### Matériel

Un bac unique et fermé: le Lombricoll et une souche de vers de compost (différents des lombrics)

#### Entretien

Les déchets organiques sont digérés par des vers de fumier qui produisent alors un engrais liquide riche en nutriments. Cette technique ne nécessite pas autant d'aération et de matière sèche que le compostage en bac, cependant il faut être méticuleux dans les apports déposés.

# Le lieu

## EMPLACEMENT

Localiser un espace visible et accessible au cœur du territoire mais légèrement en retrait des habitations. Il est important que la zone de compostage soit un espace convivial associé à l'idée de détente où l'on peut échanger sereinement.

→ exemple : parc, jardin partagé

En fonction de l'espace choisi, les autorisations d'occupation de l'espace ne seront pas délivrées par les mêmes organismes :

- Espace privé : bailleurs, assemblées de copropriété, entreprises, associations
- Espace public géré par des structures privées
- Espace public géré par les institutions publiques : services de la Mairie
- Voirie : préfecture

## AUTORISATIONS

## CARACTÉRISTIQUES

Intégrer la zone de compostage à une structure qui fonctionne à des horaires précises car elle ne peut pas être en accès libre continu (important pour avoir le soutien de la mairie)

Ce ne sont ici que des suggestions, chaque zone de compostage est spécifique et varie selon l'ampleur du projet.

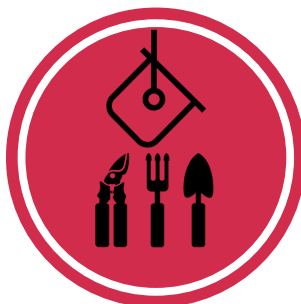
# Ce dont vous aurez besoin



Un espace pour accueillir le composteur et des autorisations nécessaires pour l'occuper.



Une équipe de bénévoles impliqués dans le fonctionnement du site de compostage et un référent formé responsable de la zone de compostage et de la formation des bénévoles.



Du matériels techniques: les bacs de compostage, la matière sèche, des outils de jardinage, un tamiseur, des bio-seaux (transport des déchets organiques) pour les habitants.

→ ce matériel peut vous être fourni par la Mairie de Paris



Un budget composé à la fois d'apport public (Mairie de Paris, Conseil de quartier, SYCTOM (syndicat ordures ménagères qui encourage le compostage urbain), privé (fondations) et participatif (campagne de crowdfunding).

# Trois phases

## I. Préparation

- Constituer une équipe au sein du conseil de quartier en charge du projet.
- Parler du projet et mener une enquête auprès des habitants et des structures existantes.
  - Ne pas hésiter à se rendre à des événements en rapport avec le compostage ou l'agriculture urbaine, mais aussi à des temps de rencontre au sein du quartier (fête du quartier, forum des associations, semaine du compost, fête du développement durable...).
- Faire circuler un formulaire simple (pour ou contre un composteur de quartier; prêt à l'utiliser s'il existe) et expliquant la démarche, et constituer une liste d'email de personnes favorables au projet.
- Organiser une réunion avec les habitants intéressés pour consolider une communauté autour du projet et définir le plan d'action (taille du composteur, nombre d'usagers visés, budget).
- Se regrouper au sein d'une association ou établir un partenariat avec une association existante qui deviendra le représentant officiel du projet auprès des différents acteurs (financements + autorisations).
- Identifier un lieu.
- Présenter votre projet aux institutions locales pour obtenir les autorisations, les financements et le soutien nécessaires.
- Dessiner au préalable un périmètre autour de la zone de compostage pour cibler les habitants qui pourront bénéficier de l'action et lui donner une cohérence territoriale.

# Trois phases

## II. Mise en place

- Organiser une inauguration pour l'ouverture du composteur et des inscriptions.
  - vous pouvez demander une petite cotisation annuelle (une dizaine d'euros par foyer) pour les frais de fonctionnement et l'organisation d'événements
  - remplir une fiche de renseignements et recruter des bénévoles
  - remettre aux usagers une fiche pratique expliquant le fonctionnement du composteur et un bio seau.
- Mobiliser des bénévoles pour effectuer les permanences ou veiller à l'entretien et le suivi du site (peut être effectué par la régie de quartier). Dans le cas où le dépôt n'est pas en accès libre, prévoir au moins deux demi-journées ou soirées par semaine pour permettre aux habitants de venir déposer leur déchets organiques rapidement. Il faut au moins deux personnes par permanence pour accompagner les habitants.
- Offrir des formations aux bénévoles en charge du composteur tout au long de l'année. Sur chaque site un maître ou un guide composteur forme des référents en leur apportant des compétences théoriques et techniques pour qu'ils soient capables d'assurer les permanences et de répondre aux interrogations des habitants.
- Trouver une solution locale pour s'approvisionner en matière sèche (jardiniers, services techniques du quartier, commerçants fleuristes, paysagistes, ébénistes ou menuisiers) en faisant attention aux bois traités.
  - en effet, même dans l'hypothèse d'un partenariat avec la Mairie de Paris, il faudra tendre à devenir autonome en approvisionnement de matière sèche.
- Mettre en place une signalétique claire autour du composteur avec les instructions à suivre et les déchets à déposer.

# Trois phases

## III. Faire vivre le projet

- Organiser régulièrement des événements autour du composteur en invitant les habitants.  
→ retournements, aérations, changement de cellules (apport - maturation), tamisages et distributions du compost produit.
- Favoriser l'inscription des personnes prêtes à participer au fonctionnement du composteur lorsque des places se libèrent (permanences, bricolage, tamisages ou retournement).
- Associer la zone de compostage à d'autres projets dans le quartier.  
→ cela permet de mettre en réseau plusieurs initiatives locales et de créer une communauté soudée.
- Souligner l'aspect pédagogique du composteur pour toucher un public très large et sensibiliser de manière pratique sur les thématiques des déchets et de leur valorisation.  
→ rapprochez-vous des écoles, des centres d'animations ou de loisirs, des maisons de la jeunesse et de la culture.
- Créer des synergies avec d'autres projets pour assurer l'utilisation du compost produit (jardin partagé, pieds d'arbres, ...) \*
- Facultatif : Établir des statistiques trimestrielles sur la quantité de bio-déchets transformée et la quantité d'engrais naturel produite.  
→ pour cela il faut peser les bio-déchets déposés par les habitants. La mesure de l'impact écologique du composteur permet de sensibiliser sur son utilité.

\* les quantités de compost peuvent dépasser les besoins des foyers inscrits

# Les acteurs concernés

## Les conseils de quartier



Instigateur et fédérateur, joue un rôle important en coordonnant l'action des habitants et en se faisant porte-parole du projet auprès des institutions locales.

## Les institutions et structures locales



Soutien des actions et des initiatives citoyennes. Rôle important des coordinateurs/coordinatrices de quartier qui favorisent la coopération entre les différents acteurs et apportent un appui logistique notamment pour faire vivre le site de compostage .

-> 4 grands acteurs qu'il conviendra de rassembler pour coordonner vos actions: Mairie de Paris, Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE), Services Techniques de la Ville Département Propreté et de l'Eau (DPE), SYCTOM.

## Porteur du projet:



Responsable officiel, l'association existante ou créée spécialement, est un groupement de citoyen en charge du site de compostage et de sa gestion auprès des partenaires (le conseil de quartier n'est pas une personne morale).

## Les habitants du quartier



Principale cible de l'action, leur permettre de s'investir et de se mobiliser dans une démarche zéro-déchet et de se réappropriier les enjeux qui les concernent à une échelle locale. Ensemble, ils sont responsables du bon fonctionnement du composteur qu'ils gèrent de manière autonome.

# Les petits plus

## Quelques petites astuces auxquelles ils/elles ont pensé

### 1 S'inspirer et s'aider de ce qui existe déjà:

Le plan compost parisien 2016-2020

Document à télécharger de L'ADEME

FICHES TECHNIQUES DU RESEAU CITOYENS

Les sites :

[www.compostaparis.fr](http://www.compostaparis.fr)

[blogs.paris.fr/compost/lescompostiers.org](http://blogs.paris.fr/compost/lescompostiers.org)

[www.compos13.fr](http://www.compos13.fr)

### 2 Faire le lien et sensibiliser les habitants sur les thématiques du réemploi, de la valorisation des objets en fin de vie et du gaspillage alimentaire

Recycleries  
Ressourceries  
Boutiques solidaires  
Repair-Cafés

Glanage et redistribution d'invendus alimentaires (Hologramme Global, La tente des glaneurs, Altrimenti)

Garde manger solidaire (12ème)  
Frigo solidaire (18ème)

### 3 Passer au dessus des freins et convaincre de l'intérêt d'un tel projet

Proposer un projet solide qui émane des habitants

Valoriser l'impact écologique et la sensibilisation d'un site de compostage

Profiter d'un engrais gratuit et naturel